

2 mai 2017

n° 38

mairie-manneville-es-plains.fr

Le Canard Mannevillais



Bonjour à toutes et à tous
Le Printemps est là, bien qu'un peu timide. Vous avez commencé à préparer vos jardins, et de fait participez à l'embellissement de notre commune, et nous vous en remercions. Le concours des maisons fleuries aura lieu à nouveau cette année, nous comptons sur votre participation.



Vote du Compte Administratif (CA), et du Budget Primitif (BP) :

CA 2016 : Le CA laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 38.965,87€ et un déficit d'investissement de 62.642,35€. Le conseil valide le compte administratif.

BP 2017 : Le BP est équilibré en dépenses et recettes à 410.121,29€ en fonctionnement et à 202.320,73€ en investissement. Montant total du BP : 612.442,02€. Le conseil valide le Budget Primitif.

Vote des 4 taxes, les taux restent inchangés pour 2017 : Habitation : 4.16% - Foncier Bâti : 4.05% - Foncier non bâti : 5.03% - Cotisation Foncière des Entreprises : 5.67%

Subvention SIVOS : le conseil valide la demande de participation à la classe poney pour 4 enfants pour un montant de 114,12€.

Point sur les travaux et subventions : Electrification : prochainement renforcement du réseau électrique dans la rue du Paradis, et en même temps, effacement et pose de points d'éclairage public supplémentaires dans la rue du Manoir. Téléphonie : pose d'un coffret par Orange, rue du Mont Grimm en vue de l'effacement du réseau téléphonique dans la rue de la Forge.

Assainissement : la CCCA a envoyé aux mairies le nouvel état des installations d'ANC sur les communes, ce document est à disposition des habitants.

Quelques rappels de réglementation et de civisme pour le bien être de tous

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00



Entretien des talus : les riverains ont obligation d'élaguer les arbres (article R161-24 du Code Rural), haies et arbustes, en bordure des voies publiques.



Vitesse : la limitation de vitesse pour tout véhicule, à l'intérieur de la commune, est limitée à 50 kms/h et sur certaines portions équipées de ralentisseurs à 30 kms/h. La vitesse reste excessive sur notre commune, et nous, Mannevillais et Mannevillaises devons avant tout, montrer l'exemple. Nous avons beaucoup de jeunes enfants sur la commune, à pieds ou à vélo, et de nombreux promeneurs, et nous devons veiller à leur sécurité. Les risques sont permanents y compris quand vos enfants sont dans les véhicules lorsque vous les déposez dans les écoles ou crèches en empruntant nos rues étroites. Pour les plus récalcitrants demeurant dans, et hors de la commune, le nécessaire sera fait auprès des autorités compétentes. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration, afin que nous puissions continuer à bien vivre dans notre petit et agréable village.



Directeur de la publication : Gérard FOUCHE Rédacteur en chef : Christian HOUDMON.

Membres de la commission : Bénédicte LEMONNIER, Claude DEBERSAC, Christophe LEJEUNE, Vincent LEFRANCOIS, Corinne LEPICARD, Didier GALLIOT



Les activités de la commune et de nos associations



Samedi 25 février, l'équipe du Comité des Fêtes organisait sa première animation de l'année. Un repas "crêpes" était proposé aux 90 convives dont une bonne moitié s'était déguisée en cette période de carnaval. Pendant que certains s'affairaient auprès du stand des crêpiers, d'autres ont répondu à l'invitation de Gérard et Jean-Jacques qui les invitaient à participer à un karaoké. De nombreux talents se sont révélés et pourront s'inscrire à la prochaine saison de "The voice". Entre deux séries de chansons, les participants ont pu se dégourdir les jambes en dansant pour faire "glisser" les excellentes crêpes. Une super ambiance très appréciée par tous, et en particulier par les membres du Stade Valériquais Cyclotouriste qui s'étaient déplacés en nombre.

Grand moment d'émotion jeudi 6 avril à 14h30, quand Bruno Jeanson, s'apprêtait à mettre à l'eau le bateau qu'il a entièrement rénové avec son ami Gérard Aubert. Moment aussi fort pour les mannevillais et leur Maire Gérard Fouché, car cette embarcation a été baptisée le "Man'villais".

" Une année et 5 mois de travail (environ 2000 heures) ont été nécessaires pour espérer le refaire flotter. En gros, deux fois plus d'heures qu'une construction neuve. Mais quel plaisir !!! Le but de cette restauration : clairement offrir aux enfants et petits-enfants la possibilité de goûter aux plaisirs de la mer par la pêche et la voile. Bruno Delarue, ancien propriétaire du bateau, nous avait avoué que, lors de sa dernière mise à l'eau à Fécamp il avait coulé !

Il ne reste que peu de pièces d'origine : quille, étrave, la moitié du tableau arrière, quelques virures (bordés) et le lest. Il a retrouvé son allure d'origine lors de sa construction en 1965 aux Chantiers de Ludes à Couseulles sur Mer dans le Calvados."



Le comité des fêtes proposait samedi à 10h, malgré une météo maussade, une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de 12 ans et moins de la commune. Une trentaine de bambins a répondu et a participé, avec leurs parents, à cette sympathique animation. Pour les plus petits jusqu'à 6 ans il s'agissait de récupérer les œufs cachés sur les abords de la mare et de l'aire de jeux. Pour les plus grands, les membres du comité avaient concocté un parcours ludique pour trouver différents objets, et lorsqu'ils les possédaient tous, ils devaient s'adresser au "lapin" pour qu'il leur remette un panier garni de chocolats. Une excellente ambiance avec une participation active des parents et grand-parents. Toutes et tous se retrouvaient ensuite à la salle des fêtes pour prendre le verre de l'amitié.



THÉÂTRE A PARTIR DE 12 ANS
CATHERINE ZAMBON
LES AGRICOLES

JUIN
ANGIÈMS
SALLE FLEURIE
MARDI 6 JUIN 20h30
MANNEVILLE-ÈS-PLAINS
SALLE MUNICIPALE
MERCREDI 7 JUIN 20h30
MONTCHRYVILLE-SUR-MÈRICOURT
SALLE MUNICIPALE
JEUDI 8 JUIN 20h30

16 17
LE RAYON VERT
SAINT VALÉRY EN CAUX

02 35 97 25 41 www.lrv-saintvaleryencaux.com

Dans le cadre des « Coups de théâtre sur la Côte d'Albâtre », le Rayon Vert et la Communauté de Communes seront à nouveau dans nos murs pour vous présenter un spectacle intitulé « Les Agricoles », le 7 juin à 20h30. Émouvant et fort, la pièce de théâtre évoque la vie quotidienne d'agriculteurs d'aujourd'hui. L'auteure Catherine Zambon s'est immergée trois mois dans le monde agricole, de la Lozère au Lubéron, pour questionner l'image des travailleurs de la terre.

Émerveillée, heureuse, appliquée, Catherine Zambon le fut auprès des éleveurs et agriculteurs en devenant « stagiaire agricole et sociologique », bravant sa peur des chiens et sa méconnaissance naïve du métier, consignait dans ses carnets chaque soir, après l'étable et sa tenace odeur, ses observations. Au fil des paroles – la sienne introspective et celles des agriculteurs/trices – rapportées par trois comédiens doux comme des agneaux mais dont la colère sourde pourfend le cœur en s'épanchant, court le bouleversement intense qui s'est opéré en elle. Elle rend compte des conditions de travail, du célibat, de l'endettement, des salaires injustes, de l'industrialisation inévitable ou encore de la délicate conversion au bio. *Les Agricoles* est le récit d'une expérience bouleversante, une aventure humaine qui touche à l'universel. Informations et tarifs prochainement dans votre boîte aux lettres.

Prochains rendez-vous :

7 mai de 8h à 19h : 2ème tour élections présidentielles

8 mai à 12h15 : commémoration au monument aux morts suivie du verre de l'amitié à la Mairie

7 juin à 20h30 : spectacle « Les agriculteurs » à la salle des fêtes

Inscriptions concours des maisons fleuries à la mairie jusqu'au 7 juillet – Passage du jury le 10 juillet